

11/10/25

Ecran noir

Radiologues en grève : «70 à 80 %» de débrayage au niveau national, selon leur syndicat

Certains départements sont «mobilisés à 100 %» d'après la Fédération nationale des médecins radiologues, qui proteste contre la baisse des tarifs des actes remboursables imposée par l'Assurance maladie.



Les 4 800 radiologues libéraux étaient appelés à la grève ce lundi par le syndicat de la profession, la Fédération nationale des médecins radiologues (Douglas Sacha/Getty Images)

Après avoir passé au scanner les barèmes de l'imagerie médicale, [l'Assurance maladie](#) fait passer les radiologues libéraux à la caisse. Ce lundi, selon la Fédération nationale des médecins radiologues, environ «70 à 80 %» de la profession est en grève pour protester contre le rabais qui leur est imposé par la CPAM.

«Aujourd'hui, la mobilisation est très forte, avec une diagonale remarquable : 100 % des praticiens sont en grève en Alsace, Côte d'Or, Creuse, Haute-Vienne, Dordogne, ou Gironde», mais aussi dans d'autres départements comme «le Var, le Finistère ou la Seine-Maritime», assure à l'AFP le président de la FNMR, Jean-Philippe Masson. Dans «une majorité de territoires», le taux de grévistes s'échelonne entre «50 et 70 %» et il est, «comme toujours», plus faible en région parisienne, constate-t-il. A l'instar du responsable syndical, une partie des grévistes est pourtant réquisitionnée par les autorités. Cela concerne «une majorité» des 130 cabinets rattachés à des cliniques gérant des services d'urgences.

A lire aussi

Après les débats à l'Assemblée nationale ce week-end [sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026](#), «la situation est encore pire». Le président de la FNMR déplore le vote d'un amendement écologiste «qui augmente encore» de 100 millions d'euros les économies à réaliser dans certains secteurs rentables (radiologie, biologie, radiothérapie, médecine nucléaire, dialyse).

«Les médecins les mieux payés»

Mais pour [le directeur de l'Assurance maladie Thomas Fatôme](#), ces baisses tarifaires «*ne vont pas remettre en cause la viabilité de la radiologie*». Selon un rapport de juillet de l'Inspection générale des Affaires sociales, les radiologues libéraux «*ont une rémunération presque double de celle de la moyenne des médecins libéraux et plus élevée de 38 % par rapport à la moyenne des spécialistes*». Ils sont ainsi «*les médecins les mieux payés*» à l'exclusion des médecins nucléaires et radiothérapeutes, aux effectifs «*nettement moindres*».

«*Cette baisse de tarifs va s'étaler sur 2025, 2026, 2027. Elle concerne un secteur qui affiche une rentabilité très élevée, ce qui a été montré par nos travaux*», explique Thomas Fatôme. Selon le responsable, la baisse des tarifs des actes remboursables, 300 millions d'euros d'ici 2027, ne va pas entraîner de baisse des dépenses en radiologie et imagerie, mais un ralentissement «*d'un tiers*» par rapport à la progression attendue d'ici 2027 (+ 1 milliard). «*Cela va rester très rentable, heureusement, d'investir dans un appareil d'IRM ou un scanner*», affirme-t-il.

Danger de «financiarisation» du secteur

L'économie de 300 millions d'euros en trois ans était demandée par le [budget de la Sécu](#) 2025. L'Assurance maladie a publié unilatéralement une grille de tarifs mi-octobre, après l'échec des négociations avec les radiologues. Elle est toujours disposée à revenir en négociation, assure Thomas Fatôme. «*Nous ne reviendrons pas*» sur les premières baisses déjà entrées en vigueur le 5 novembre, mais «*nous pouvons discuter*» de celles prévues les deux prochaines années, prévient-il. Selon les deux parties, les négociations avaient achoppé non sur le montant des économies recherchées, mais sur les modalités pour y arriver.

Pour faire des économies, la FNMR, qui a annoncé déposer un recours contre la nouvelle grille tarifaire, propose de son côté de se concentrer sur des mesures de «*pertinence des soins*», c'est-à-dire faire la chasse aux examens inutiles. Le syndicat considère que la baisse des tarifs va conduire notamment les établissements à limiter leurs horaires d'ouverture, ou à fermer des cabinets en zones rurales ou périurbaines. De son côté, l'Assurance maladie met surtout en avant des mesures de baisse tarifaire, et alerte sur le danger de «*financiarisation*» du secteur, soit de prise de contrôle des établissements du secteur par des investisseurs financiers, au détriment des médecins eux-mêmes.